

Compte-rendu du conseil d'administration du 5 novembre 2009

18 membres présents, Mme Souche et M. Vignal excusés (pour la mairie du Pouzin)

Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 18h10.

Les élus enseignants se chargent du secrétariat de séance.

ADMINISTRATIF

1. Adoption du PV du CA du 25/06/09 :

Vote: 11 pour, 7 abstentions

2. **Rappel de la composition du conseil d'administration** (voir annexe 1), pas de représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service.

3. **Installation des commissions du Conseil d'Administration** (voir annexes)

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Commission fond social collégien
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Comité d'hygiène et de sécurité (non obligatoire mais préférable du fait de la cantine)

4. La commission éducative est instituée d'après la modification du règlement intérieur adoptée le 25/06/09 par le CA.

5. **Règlement intérieur du Conseil d'Administration**

M. le Principal propose 3 modifications (articles 3, 6 et 12, voir annexe), qui seront soumises au vote lors du prochain CA.

6. **Rentrée 2009: personnels**

- Continuité des personnels de santé et administratifs
- Recrutement d'une personne supplémentaire au secrétariat (C.A.E.)
- Remplacement de l'O.P. assuré de manière provisoire depuis la rentrée, recrutement d'un titulaire en cours (décision du Conseil Général courant novembre).
- Recrutement d'un agent d'entretien supplémentaire (CAE, début le 9/11)

7. **Organisation Générale:** permanences administratives 2009-2010 (voir annexe)

8. Contrats et conventions 2009-2010 (classés par thème, voir annexe)

- nouvelle convention CARMI pour la maintenance du système de communication académique.
- Nouvelle convention avec le groupement comptable de Privas: la précédente proposition avait été refusée par le CA du 25/06/09 car trop onéreuse, il s'agissait d'une erreur de calcul, le montant à charge de l'établissement sera de 330 euros pour l'année 2010 (du fait du besoin d'équipement suite au transfert des agences comptables) mais il devrait redescendre à 184 euros à partir de 2011. Les élus parents remarquent que le coût du regroupement aurait pu faire l'objet d'une subvention spéciale au lieu qu'il soit supporté par les établissements qui ne sont pour rien dans ce changement d'organisation.
- Convention avec le Centre Social du Pouzin à établir pour permettre les interventions dans le cadre périscolaire (heure du déjeuner notamment).
- Question des élus enseignants: une vérification de l'installation du gaz et de l'armoire ventilée du laboratoire de sciences est-elle prévue?

Vote global sur les conventions (hormis convention Rhône Vallée):

Vote : unanimité des présents.

Convention avec le Football Club Rhône Vallée (voir débats dans la partie pédagogique, accompagnement éducatif):

Vote : 8 abstentions, 6 contre, 3 pour (17 présents à partir de 20h00).

8. Questions diverses:

a/ Souhait des élus enseignants que soit mise à l'ordre du jour d'une prochaine commission permanente une réflexion sur la durée des récréations. M. le Principal prévoit d'intégrer une réflexion globale sur l'organisation des horaires aux débats sur le nouveau projet d'établissement.

b/ La mairie a fait une demande au Conseil Général afin de sécuriser l'accès au collège depuis la D 86 (voie de dégagement ou rond point).

c/ La mairie a fait l'acquisition du terrain de l'ancienne voie ferrée, ce qui devrait permettre un réaménagement des abords du collège. Un projet de fermeture à la circulation des abords du collège est en préparation.

d/ Construction du gymnase du collège: état d'avancement du projet (toit en panneaux photovoltaïques, nouvelle subvention de 100000 euros obtenue, partenariat avec la Fédération d'escalade, 2 vestiaires supplémentaires prévus, coût total 1,6 million d'euros)

PEDAGOGIQUE

1. Bilan de rentrée:

- M. le principal remercie tous les personnels pour l'accueil des 267 élèves répartis en 12 classes à la rentrée 2009. Il souligne une baisse sensible des effectifs par rapport à l'année précédente (-41 élèves). 20 élèves ont trouvé une orientation à l'issue de la 4ème. Sur 91 élèves de CM2 qui ont visité le collège au mois de mai dernier, seuls 71 ont été inscrits à la rentrée.
- Seules 3 classes de 6ème (au lieu des 4 prévues) ont donc pu être ouvertes mais les moyens ont été conservés par l'établissement, permettant de meilleures conditions d'enseignement et un meilleur suivi des élèves.
- La dotation de l'établissement pour cette année s'élève à 380 heures postes et 16 heures supplémentaires année ($\frac{1}{2}$ heure en plus a été obtenue).
- Continuité des personnels enseignants (seuls 4 nouveaux sur 26, 1 en histoire géographie et 3 en technologie) et des personnels de vie scolaire.
- Diplôme national du brevet session 2009: 73% de réussite (Ardèche 84%). Résultats en baisse par rapport à l'année précédente, plusieurs élèves ne se sont pas présentés et les effectifs des classes étaient très chargés (27 à 28 élèves). Cependant un nombre notable de mentions a été obtenu.
- Orientation des élèves de 3ème (49 en 2nde GT, 15 en LP ou CFA, 8 dans l'enseignement privé pour leur projet d'orientation, 6 redoublements, 2 élèves sans solution à la rentrée)
- Redoublements à tous les niveaux du collège: 21 (6%). M. le principal souhaite qu'une réflexion soit menée sur ce sujet dans le cadre du nouveau projet d'établissement et qui doit être élaboré pour la rentrée 2010.

2. **Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2009-2010** (voir annexe), présentation pour information.

3. **Calendrier de l'orientation**, des stages d'observation des 3èmes et des brevets blancs, présentation pour information (voir annexe).

4. Accompagnement éducatif:

Intervention des élus enseignants sur la concurrence faite à l'association sportive par la venue du club de football Rhône Vallée au collège pour animer l'atelier de pratique sportive.

M. le principal rappelle qu'il doit proposer aux élèves dans ce cadre des heures d'aide aux devoirs, des ateliers de pratique de l'anglais oral, artistique et sportive.

M. le CPE précise que les ateliers de pratique sportive restent un échec cette année et que le nombre d'inscrits n'est pas suffisant pour faire venir un intervenant.

- Les élus parents regrettent que l'activité proposée s'adresse principalement aux garçons et font remarquer que les ateliers de 17 à 18h ne peuvent pas profiter aux élèves qui prennent le car parce que rien n'est prévu pour eux à 18h.
- Les enseignants résumant leurs réticences face à l'accompagnement éducatif: dispositif coûteux mais qui ne profite qu'à une minorité d'élèves; est rémunéré en heures supplémentaires pour les enseignants alors que des milliers de postes sont supprimés tous les ans.

5. **Sorties et voyages scolaires 2009-2010**, EPS, Français, Anglais, IDD, DP3 (voir annexe)

Vote global sur le principe de ces sorties:

Vote pour à l'unanimité des présents.

FINANCIER

1. **Projet d'achat d'un véhicule de service:**

- utilisation: par l'O.P. pour les achats de matériel, par le chef d'établissement et la gestionnaire pour les réunions à l'extérieur (I.A., groupement comptable...), pour poster le courrier.
- Véhicule d'occasion peu onéreux (maximum 500 euros) mais en bon état car maintenance par le garage du Conseil Général.
- Budget prévisionnel annuel entretien, carburant et assurance estimé à 1000 euros.
- Garantie que les frais ne seront en aucun cas imputés au budget pédagogique ni au fond de réserve.
- Au cas où les dépenses s'avèreraient trop importantes, le véhicule sera revendu après une période d'essai d'un an.

Vote: pour à l'unanimité des présents.

2. **Tarif restauration** (voir annexe):

Nouveauté: la cotisation FCSH n'est plus seulement prélevée sur les forfaits cantine mais désormais également sur les commensaux et les repas occasionnels.

3. **Autres tarifs 2010** (voir annexe):

Ajout du prix des carnets de correspondance de remplacement: 2 euros.

Vote sur les autres tarifs: pour à l'unanimité des présents

4. **DBM pour information** (voir annexe)

5. **Remise gracieuse aux familles:**

Mme la gestionnaire explique qu'en cas de non paiement d'une somme inférieure à 15

euros, aucune poursuite ne sera engagée par l'établissement.

Vote: pour à l'unanimité des présents.

6. Voyage en Angleterre, budget (voir annexe)

- Le coût pour les familles ne devra pas excéder 270 euros par élève.
- Le foyer participera à hauteur de 20 euros par élève.
- La participation de l'établissement s'élèvera à 1469 euros, somme qui comprend le coût d'une assurance annulation groupe au cas où le voyage devrait être annulé par décision préfectorale.
- Les mairies vont recevoir une demande de subvention avec la liste des élèves participants et leurs communes de résidence.
- Le versement sera effectué en trois fois par les familles (100 euros, 100 euros puis 70 euros). Le produit d'éventuelles subventions supplémentaires sera retranché sur le 3ème versement).

Vote sur le budget: pour à l'unanimité des présents.

Vote pour autorisation du collège à percevoir la participation du foyer:

Vote pour : unanimité.

La séance est levée à 20h45.